

LYON-EXPOSITION

MONITEUR HEBDOMADAIRE DES EXPOSANTS

LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE

J. LYONNET, Rédacteur en chef.

Directeur, A. CAUDRON.

Secrétaire de la Rédaction, PIERRE VIRÈS

ADRESSER

toutes les communications à
M. PIERRE VIRÈS
Secrétaire de la Rédaction.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LYON — 79, rue de la République, 79a — LYON

Les Bureaux du Journal sont ouverts de 9 h. à midi et de 2 à 6 heures.

RÉDACTION de 1 à 3 heures.

ABONNEMENTS

LYON et le RHÔNE, un an 8 fr.
DÉPARTEMENTS » 9 »
ÉTRANGER (Un. post.) » 10 »
Les Abonnements partent du
1^{er} Septembre 1893.

SOMMAIRE

Chronique de l'Exposition, V. Bergeret. — L'Assassin de M. Carnot. — Le Jury des Récompenses. — Les Fêtes de la Presse à l'Exposition. — Beaujolais et Mâconnais. — Notes d'Horticulture. — Réunions et Congrès. — Spectacle.

CHRONIQUE

DE L'EXPOSITION

Le Jury des récompenses.

La constitution du Jury des récompenses touche à sa fin. Toutes les semaines, nous enregistrons non-seulement les noms des membres qui composent chaque groupe et ceux qui composent chacune des classes de ces groupes, mais nous mettons sous les yeux de nos lecteurs les travaux de ces jurys, au fur et à mesure qu'ils nous parviennent, et dans l'ordre où ils se sont produits.

Jusqu'à la complète terminaison de ces nominations et de ces travaux, *Lyon-Exposition* continuera son modeste rôle d'enregistreur des nominations faites et des travaux accomplis, réservant son droit d'appréciation, approbation ou critique, pour le moment où le triple Jury, dans la plénitude de son indépendance, aura décerné aux Exposants les récompenses qu'ils auront méritées.

Il ne nous coûte d'ailleurs aucunement de reconnaître, comme nous l'avons déjà fait, que les jurys nous paraissent, en général, mériter toute confiance et, sans dire comme certains que « la malignité publique a perdu tous ses droits » devant l'impeccabilité de leur constitution, nous constatons avec satisfaction qu'ils paraissent jusqu'ici n'avoir donné que peu de prise au népotisme ou au favoritisme.

Dans un de nos précédents articles sur le Jury des récompenses, — article que nous avons eu la satisfaction de voir reproduire par le *Journal officiel des Expositions*, publié depuis 1842, et qui a bien voulu considérer que nos observations sur cette importante matière pouvaient s'appliquer à toutes les Expositions, ce dont nous sommes heureux de pouvoir le remercier ici, — dans un de nos précédents articles, nous faisons quelques réserves sur certaines infractions au règlement qui paraissent

saient avoir été commises par l'Administration municipale, relativement à la nomination du Jury.

Le *Bulletin officiel de l'Exposition de Lyon, Universelle, Internationale et Coloniale en 1894*, dans un article qui n'est pas beaucoup plus long que son titre et qui n'est qu'une réponse à nos observations, veut bien faire savoir à ses lecteurs dans quelles conditions le Jury a été nommé par M. le Maire de Lyon, président du Conseil supérieur, qui, seul, a qualité pour faire cette nomination, ce que nous avons été les premiers à reconnaître, en ajoutant toutefois que, d'après l'article 6 du règlement, cette nomination devait se faire sur la présentation du Conseil supérieur, s'appuyant lui-même sur les décisions des jurys de groupe et de classe, ce qui paraissait n'avoir pas eu lieu.

Sans donner aucune explication plausible à cet égard, le *Bulletin officiel de l'Exposition de Lyon, Universelle, Internationale et Coloniale en 1894*, déclare — et cette déclaration étant dans la « Partie officielle » de ce Bulletin, déjà « officiel » lui-même, prend des proportions considérables d'officialité, — que M. le Maire, conformément au règlement, a consulté d'abord le Comité d'organisation et de patronage, chaque groupe ayant formé une liste de présentation, etc., etc.

Malheureusement, au *Bulletin officiel de l'Expo... etc.*, (voir ci-dessus), le rédacteur de la partie officielle et celui de la partie non officielle sont rarement d'accords, et c'est ce qui arrive encore à cette occasion : pendant que, dans sa partie officielle, le *Bulletin* déclare que M. le Maire a consulté chaque Comité, le rédacteur de la partie qui ne l'est pas (officielle), dans un article fort bien fait d'ailleurs, se plaint avec amertume de la nomination définitive du jury de la Classe IX du Groupe IV, (*Produits de l'Imprimerie, de la librairie, de la papeterie, de la reliure, Géographie et Cosmographie*) et des changements qui ont été apportés à la liste du Comité de patronage de cette classe par le Conseil supérieur, — nous nous permettons d'ajouter : s'il a été consulté, ce dont nous avons des raisons de douter, — qui a nommé une quantité exagérée de fabricants de papier, au détriment des représentants de l'imprimerie.

C'est avec raison que l'auteur de l'article conteste aux fabricants de papier la compétence nécessaire pour juger sainement les travaux d'imprimerie, tandis qu'il n'est personne qui puisse, mieux que les imprimeurs, apprécier la qualité du papier, puisqu'ils peu-

vent journallement faire la différence de telle ou telle fabrication, en reconnaître les qualités ou en signaler les défauts.

C'est également avec un grand bon sens que le même auteur remarque que les fabricants de papier qui sont tous plus ou moins médaillés ou décorés, sont toujours en majorité dans la composition des jurys, tandis que ceux qui sont appelés à user de cette fabrication sont laissés à l'écart. Il est cependant certain que l'usage constant et la manipulation journalière des papiers fabriqués leur inculquent des connaissances qui ne sont pas à négliger et doivent donner à leur appréciation un certain poids dans les décisions du Jury supérieur.

Nous savons bien que, pour aller au-devant des critiques qui pouvaient être faites des agissements de la Municipalité, le *Bulletin officiel de l'Ex... etc.*, (voir ci-dessus) a eu soin de nous informer que chaque Comité a formé une liste de présentation ; que ces listes étaient, *bien entendu* ! fournies à titre d'indication ; qu'elles n'obligeaient pas le Comité supérieur d'une part, parce que, dans ce cas, c'eût été conférer indirectement au Comité supérieur un droit qui n'appartient qu'au Maire et, d'autre part, parce que, dans certains cas, ces listes n'avaient pas pu être suffisamment étudiées suivant une méthode rigoureuse ; parce que, souvent, elles comprenaient plus de candidats qu'il ne pouvait y avoir d'élus ; parce que, à côté d'elles, il y avait d'autres sources de renseignements... et patati, et patata !

Devant cette avalanche de cas rédhibitoires, on se demande ce que devient la théorie préservatrice des trois tronçons... nous voulons dire des trois jurys : jury de classe, jury de groupe et jury supérieur ?

Si l'on s'en rapportait à l'officieux défenseur du *Bulletin officiel*, ce serait une pure plaisanterie. Nous aimons mieux croire qu'il n'en est rien.

Il serait bon, toutefois, que le *Bulletin officiel de l'Exposition de Lyon, Universelle, Internationale et Coloniale en 1894* nous tire d'une aussi cruelle perplexité et nous dise qui a raison de sa « Partie officielle », qui déclare que M. le Maire a consulté d'abord les Comités d'organisation et de patronage ou de sa « Partie non officielle » qui assure que, s'il les a consultés, il n'en a pas moins agi absolument à sa guise.

Pour les Comités, c'est une question de vie ou de mort.

To be or not to be.

VICTOR BERGERET.

L'assassin de M. Carnot

La cour d'assises du Rhône a condamné Caserio à la peine de mort.

Caserio n'ayant signé ni pourvoi en cassation, ni recours en grâce, son exécution est imminente, et si nous sommes bien informés, elle aurait lieu dans les premiers jours de la semaine prochaine, peut-être lundi.

Le lieu qui devait, d'après l'arrêt de la cour d'assises, être fixé par l'autorité administrative, est dès maintenant arrêté.

La guillotine se dressera sur le cours Suchet, à l'intersection de la rue Smith, c'est-à-dire entre la gendarmerie et la prison Saint-Paul. Caserio n'aura donc que quelques pas à faire en sortant de la prison.

L'attitude de l'assassin n'a pas changé, il a toujours le même calme, le même flegme insolent. Il ne parle toujours point à ses gardiens et mène absolument ce que l'on appelle la vie végétative. Son sommeil est tranquille et n'est point, comme celui des autres condamnés à mort, troublé par des cauchemars.

Il va sans dire qu'autour de la prison une surveillance étroite et discrète est exercée, mais jusqu'ici il ne s'est produit aucun incident.

Le Jury des Récompenses

(Suite).

GROUPE V

Tissus, Vêtements et Accessoires.

CLASSE 15.

MM.

ARMANDY, marchand de soies, Lyon, 2, quai de Retz.
BLANCHON, marchand de soies, Saint-Julien-en-Saint-Alban (Ardèche).
BARDON, fabricant de soieries, 4, grande rue des Feuillants, Lyon.
BOUFFIER, fabricant de soieries, Lyon.
BRUNET-LECOMTE, fabricant de soieries, 24, place Tholozan, Lyon.
Auguste CHABRIÈRES, marchand de soies, Consul Impérial et Royal d'Autriche-Hongrie.
CHICCO (Eugène), marchand de soies, Turin.
CLATEL, conseiller municipal, 15, rue Dumenge, Lyon.
DUMONTEL, conseiller municipal de Turin, membre du Comité d'organisation de Turin, régent de la Banque d'Italie.
GINDRE, marchand de soies, 2, rue Puits-Gaillot, Lyon.
GIRAUD, marchand de soies, Lyon.
GUINET, marchand de soies, 4, place Bellecour, Lyon.
A. LAMY, marchand de soies, 3, quai de Retz, Lyon.
MONTVERT, conseiller municipal.
PERMEZEL (Léon), marchand de soies, 7, rue de l'Arbre-Sec, Lyon.
PIOTET, marchand de soies, 4, grande rue des Feuillants, Lyon.
RICCARDO-GAVAZZI, marchand de soies, Milan.
RUSCONI, teinturier-apprêteur, Milan.

SEMENZA (Arthur), marchand de soies, Milan.
TESTENOIRE, marchand de soies, 13, rue du Griffon, Lyon.

Suppléants.

MM.

ANTOINE (Alfred), marchand de soies, Alais.
ADAM, fabricant de soieries, 5, place Saint-Pothin, Lyon.
BRESSION, fabricant de soieries, Lyon.
CHABERT (J.), filateur de soies, à Chomérac (Ardèche), et 8, rue du Garet, Lyon.
CUCHET (Léopold), filateur de soies, président de la Chambre de commerce d'Aubenas.
CUTTIER, fabricant de soieries, Lyon.
GUÉRIN (de la maison veuve Guérin et fils), marchand de soies, 31, rue Puits-Gaillot, Lyon.
HENRY (J.-A.), fabricant de soieries, 2, quai de Retz, Lyon.
PAYEN, marchand de soies, 9, rue Pizay, Lyon.
TEISSIER DU GROS, marchand de soies, Vallesraugue (Gard).

CLASSE 16.

MM.

DUVIARD-DIME, fabricant de dorures et d'étoffes pour ornements d'église, 12, quai Saint-Clair, Lyon.
FERRA, conseiller municipal, Lyon.
HUGUES, fabricant de tulles, broderies et dentelles, 8, rue du Plâtre, Lyon.
ISAAC (Auguste), fabricant de dentelles, 1, rue de la République, Lyon.
TARCHIER, président du Tribunal de commerce de Tarare.

Suppléants.

MM.

BEDIN (Paul), (de la maison Bedin et Godde), de Tarare.
GINDRE (de la maison Gindre, Duchavany et C^{ie}), tréfileur d'or, 18, quai de Retz, Lyon.
ROUSSEAU, fabricant de tulles et dentelles, 20, place Tolozan, Lyon.
TRÈVES (Adolphe), manufacturier, 12, rue des Jeûneurs, Paris.
WOLF, fabricant de broderies, 60, rue d'Annouay, Saint-Etienne (Loire).

CLASSE 17.

MM.

ALAMAGNY (de la maison Alamagny, Oriol et C^{ie}), fabricant de tresses et lacets, Saint-Chamond (Loire).
BAUDOIN (de la maison Baudoin, Risler et C^{ie}), filateur, Luxeuil (Haute-Saône).
BERGER, filateur, Rouen (Seine-Inférieure).
MAGNIER (de la maison Magnier, Duplay, Fleury et C^{ie}), Comptoir de l'industrie linière, Paris.
MERLE (de la maison Merle et C^{ie}), manufacturier, Thizy (Rhône).
POIZAT (de la maison Poizat, Coquard et C^{ie}), filateur, Bourg-de-Thizy (Rhône).
DE MOOR, directeur de la Société cotonnière, de Saint-Etienne-du-Rouvray, Rouen.
THIRIEZ (Alfred), filateur, Lille.

Suppléants.

MM.

BONNASSIEUX fils, filateur, Panissières (Loire).
LANG (Raphaël), Bonsecours-Nancy (Meurthe-et-Moselle).

CLASSE 18.

MM.

GIROUD fils, fabricant de couvertures de laines, Lyon.

MASUREL (François) (de la maison Masurel frères), filateur, Tourcoing.

REYMOND, manufacturier, président du Tribunal de commerce, Vienne (Isère).

Suppléant.

M. SUZOR (Achille), fabricant de laines, Paris.

CLASSE 19.

MM.

APPERT, fabricant de chaussures, Paris.
BESSAND, directeur de la maison la Belle-Jardinière, Paris.
CELLE-MOUCOT, fabricant de chaussures, Lyon.
BRUN aîné, courtier-expert près le Tribunal de commerce, Lyon.
GAILLY (A.), fabricant de chaussures, Romans.
GONTARD, fabricant de chaussures, Lyon.
LEBORGNE (de la maison Leborgne, Simon et C^{ie}), fabricant de chapeaux de paille, Grenoble.
LEDUC (A.), fabricant de chapeaux, Paris.
LEPLANT, fabricant de chaussures, Lyon.
NEYRET, fabricants de confections pour hommes, Lyon.
PRÉVIEUX, chausseur, Lyon.
SERVAJEAN, fabricant de chaussures, Lyon.
SIMON (de la Grande Maison), président de la chambre syndicale des confections, Paris.
TRESSERRE, administrateur de la Société des Deux Passages et du Grand-Bazar, Lyon.
VARICHON (de la maison Varichon et C^{ie}), vêtements et confections, Lyon.
VEYRET, chausseur, Lyon.

Suppléants.

MM.

MAGNAN (de la maison Magnan, Morel-Armand et C^{ie}), tissus en gros et lingerie, Lyon.
STORCH, confections pour dames, Lyon.
POUCHOL, chausseur, Lyon.
TOURTET, fabricant de chaussures, Château-Renard (Bouches-du-Rhône).
VARRAUD, fabricant de passementerie, Lyon.

CLASSE 20.

MM.

BOULY, manufacturier en bonneterie, Moreuil (Somme).
CAMBON (Louis), (de la maison Cambon frères et C^{ie}), fabricant de bonneterie, Lyon.
DEHESDIN, fabricant de chemises, Paris.
DORÉ fils, fabricant de bonneterie, aux Grès (Aube).
GILBERT-BRETON, président de la chambre syndicale des fabricants de lingerie confectionnée, Paris.
MARIX, fabricant de cols et cravates, Lyon.
MAROT fils, fabricant de bonneterie, Troyes.
METTEY, fabricant de corsets, Lyon.
PERRIN père (de la maison Perrin et C^{ie}), fabricant de gants, Grenoble.

Suppléants.

MM.

FOURNIER, fabricant de jerseys, Lyon.
BENOIT, fabricant de gants, Lyon.

CLASSE 21.

MM.

ARNAL, coiffeur-posticheur, 37, rue Centrale, Lyon.
BELLIER, chimiste, directeur du Laboratoire municipal de Lyon.
CRESP (Antoine), fabricant d'essences à Grasse.

(Alpes-Maritimes), membre de la Chambre de commerce de Nice.

D^r FLORENCE, professeur à la Faculté de médecine de Lyon, 3, rue des Culattes.

GUESQUIN, parfumeur, 112, rue du Cherche-Midi, Paris.

MOREL-LAUTIER, parfumeur à Grasse (Alpes-Maritimes), membre de la Chambre de commerce de Nice.

SIMON, parfumeur, Lyon.

TRAMU, parfumeur, Aix-les-Bains et Menton.

VACHON (Louis) (de la maison Vachon-Bavoux), fabricant de parfumerie, 3, place de la Charité, Lyon.

Suppléants.

MM.

KEMLER aîné, parfumeur, 57, passage de l'Argue, Lyon.

TOMBAREL, parfumeur, à Grasse.



LES

FÊTES DE LA PRESSE A l'Exposition

L manquait à l'Exposition de Lyon une consécration, celle de la presse française; l'œuvre a obtenu jeudi ce couronnement, qui mettra le comble aux approbations qui lui viennent de toutes parts.

Nos confrères de Paris et des départements s'étaient rendus nombreux à l'invitation qui leur avait été adressée par la presse lyonnaise; les premiers journaux de France, les premiers noms de la littérature et du journalisme se trouvaient représentés à cette fête, qui a revêtu un grand caractère de cordialité et de confraternité.

Dès 11 heures du matin, la foule des journalistes assiégeait le pavillon de la Presse, où ils admiraient le magnifique drapeau offert par les journaux de Lyon à l'empereur de Russie.

A midi, un banquet de cent vingt couverts réunissait tous les convives au Restaurant Français, sur le lac.

LE BANQUET

Ce banquet, très bien servi par Mille, l'aimable propriétaire du Restaurant Français, était arrosé par les meilleurs crus du Beaujolais et du Bordelais. Nous les devons à la générosité du Comice du Haut-Beaujolais et du Comité girondin des Expositions universelles, que nous ne saurions trop remercier.

Le banquet était présidé par M. Delaroche, président du comité de la presse lyonnaise. A ses côtés nous remarquons, à la table d'honneur : MM. Yves Guyot, du *Siècle*, ancien ministre; Chevillard, adjoint, représentant le maire de Lyon; Claret, concessionnaire général de l'Exposition; Reinach, député; Benjamin Constant, l'éminent artiste; Canivet, directeur du *Paris*; Paul Arène; nos confrères Millaud et Berr, du *Figaro*; le sculpteur Injalbert; le poète Jacques Normand; le professeur Lintillac, rédacteur au *Temps*; Adolphe Brisson; Félicien Champsaur et Marin, du *Journal*; Simonnet, du *Gaulois*; Formentin, du *Jour*; Croze, de l'*Evénement*; Conte, de l'*Echo de Paris*; Niel, du *Soleil*; Tournier, de l'*Evénement*;

Félix Bouchor, Fabius de Champville, du *National*; Frandin, ministre de France en Corée.

MM. Sextius Michel, président du Félibrige parisien; Paul Mariéton, l'infatigable chancelier du Félibrige, l'organisateur de ces tournées annuelles qui sont autant de victoires pour le génie provençal; le peintre Aimé Perret, Truphème, Eschenauer, Amy, Viaud, Oddo, bibliothécaire de la Chambre; Mauron; l'artiste Duparc, Bastide de Clausel, Bonnet, de Baruelles; enfin les membres de la presse lyonnaise, MM. Le Clerc, Mengin, Ferrouillat, Gourdiat, Vingtrinier, Berthoulat, Simyan, Pélagaud, etc., représentant le *Nouvelliste*, le *Lyon-Républicain*, le *Salut Public*, l'*Express*, le *Progrès*, le *Petit Lyonnais*, le *Nouveau Lyon*, etc.

La presse des départements était également représentée par de nombreux délégués. Citons parmi les journaux représentés: *Mémorial de la Loire*, *Nouvelliste de Bordeaux*, *Loire républicaine*, *Stéphanois*, *Journal de Vienne*, *Dépêche*, de Toulouse, *Petit Méridional*, de Montpellier, *Eclair*, de Montpellier; *Impartial de l'Est*, etc. Il nous faudrait une colonne pour mentionner tous les invités de cette charmante fête de la presse.

Constater que la plus franche gaieté n'a cessé de régner pendant ce banquet serait chose superflue. Hâtons-nous de dire que la politique avait été bannie de cette réunion confraternelle, où l'on a discuté surtout, entre camarades, littérature et questions professionnelles.

Les toasts ont été nombreux; la présence des félibres y était sans doute pour quelque chose.

Le président du comité lyonnais, M. Delaroche, prend le premier la parole en ces termes :

Messieurs et chers confrères,

A peine si, dans la matinée, nous avons pu échanger quelques paroles. Je tiens donc à vous renouveler nos souhaits de bienvenue. Au nom du Comité de la presse lyonnaise que j'ai l'honneur de représenter, je veux vous exprimer nos sentiments de gratitude et vous remercier d'avoir bien voulu accepter notre invitation.

Nous allons tout à l'heure vous faire visiter l'Exposition. Vous reconnaîtrez que le concessionnaire, M. Claret, a fait de grandes choses. Lui aussi, messieurs, est fier de votre visite et il s'associe à nous pour vous témoigner sa reconnaissance.

Le rôle de M. Claret n'est pas vulgaire; il est rare de trouver dans une ville un homme ayant conquis une importante situation par tout un passé d'entreprises heureuses, qui n'a pas craint de courir les risques d'une œuvre si considérable et si hasardeuse.

M. Claret, un beau jour, s'est dit : « Mes compatriotes ont l'air de désirer une exposition, je vais la leur offrir ». M. le maire de Lyon, que nous regrettons de ne pas voir à cette table, reconnut aussitôt, avec sa haute et vive intelligence, combien cette idée de M. Claret pouvait être fructueuse pour les intérêts de la ville de Lyon; aussi l'a-t-il aidé puissamment en lui apportant le concours de la municipalité et des pouvoirs publics. Là, messieurs, a commencé également le rôle actif de la presse lyonnaise; à Lyon, il existe une vieille tradition que notre corporation observe toujours; quand il s'agit des intérêts de la cité, querelles, polémiques, divergences d'opinions disparaissent immédiatement. Nous réunissons nos efforts pour marcher au but et à la réussite de la cause que nous soutenons.

L'Exposition a été appuyée par vous tous dès son origine, et si un tragique et déplorable événement n'était pas venu arrêter l'élan

du public, je crois qu'aujourd'hui elle serait forcée de refuser du monde.

Aussi, messieurs, nous vous sommes doublement reconnaissants de votre visite, puisque vous venez à nous après cet irréparable deuil, pour nous aider à rendre éclatant le succès de cette grande œuvre qui représente tant d'efforts et tant d'intérêts et qui est vraiment digne de Lyon et de la France. Nous sommes sûrs qu'en rentrant, soit à Paris, soit dans vos départements, vous aurez gardé un heureux souvenir de votre trop court séjour parmi nous.

Messieurs,

A cette table se trouvent des félibres et des cigaliers qui, demain, vont descendre le Rhône pour assister aux fêtes d'Orange. Je les salue et je les remercie aussi d'être venus répandre sur cette fête le doux prestige de la poésie. Ce qui fait le charme de votre compagnie, c'est votre gaieté et votre enthousiasme. Vous savez en outre grouper dans votre association toutes les gloires françaises. Cette aimable académie, qui vaut peut-être bien l'autre, renferme dans son sein tous les grands noms de ce pays.

Messieurs,

Je lève mon verre, et, au nom de la presse lyonnaise, je bois à la santé de tous nos confrères de la presse française.

Notre confrère Canivet, directeur du *Paris*, répond à ce toast, au nom de la presse parisienne. Il félicite la presse lyonnaise de s'être unie, coalisée, dans une même pensée pour le bien général.

Moi qui suis venu souvent à votre belle Exposition, j'ai admiré ce que peut l'initiative individuelle, si féconde en votre ville. C'est pourquoi je bois en particulier à M. Claret, qui a su réaliser une œuvre superbe. Je veux boire aussi à votre maire, malheureusement absent de cette fête.

M. Canivet n'a garde d'oublier les félibres « Ils étaient un au début, m'a-t-on raconté. Ils sont légion aujourd'hui, éléments non de division nationale, mais d'union. »

Notre confrère n'oublie pas même les députés présents, il y en avait un, M. Reinach, qui représente, il est vrai, à lui seul toute la majorité. Il y avait aussi M. Yves Guyot, qui n'est plus député, mais qui devrait l'être, affirme M. Canivet.

Enfin, pour n'oublier personne, M. Canivet, porte la santé de notre confrère, Benjamin Constant. L'éminent peintre répond fort spirituellement que s'il a pu un jour s'écrier : « Et moi aussi je suis peintre », il n'avait jamais pensé qu'il était journaliste.

C'est au tour de M. Yves Guyot, qui, avec sa bonhomie habituelle, boit à la fraternité et à la gaieté, dans cette ville qu'a si longtemps habitée Rabelais. « Et cependant je n'ai guère qualité pour parler, étant Breton, devant des félibres. »

— Les Bretons sont des félibres, s'écrie avec enthousiasme M. Mariéton.

C'est comme voyageur que M. Guyot se croit autorisé à prendre la parole. Il vient de visiter l'Exposition d'Anvers, où il n'y a rien que du déjà vu. L'Exposition de Lyon, au contraire, avec sa Coupole, ce parapluie, ce champignon gigantesque, comme on l'appelle à Lyon, offre un caractère spécial de charme captivant et d'originalité rare. Elle possède en tout cas deux choses en quoi elle est supérieure à toutes les expositions : le cadre d'abord et l'exposition des soieries.

Avec de tels éléments, dit M. Guyot, elle

ne peut manquer d'attirer en foule les visiteurs.

M. Paul Arène déclare qu'il est doublement heureux d'assister à cette fête, comme journaliste et comme félibre. Ce n'est pas d'ailleurs une arrivée que le Félibrige fait à Lyon, mais un retour.

« Nous nous souvenons, en effet, d'y avoir glorifié, il n'y a pas longtemps, votre délicat poète Soulayr. C'est que nous ne sommes pas cantonnés dans un cadre étroit; nous savons admirer au-delà de nos frontières provençales, et c'est pourquoi nous serons particulièrement heureux de voir enfin élever un monument à un des plus illustres enfants de votre cité, à un des premiers poètes du siècle, à Pierre Dupont. »

M. Mariéton, qui rêve de conquérir des terres nouvelles au Félibrige, en quelques brèves phrases s'annexe tout simplement la ville de Lyon, « cette porte d'or et de soie du Midi », comme a dit Roumanille. « Le particularisme lyonnais, ses instincts autonomistes, font que Lyon est une ville félibréenne. » Et M. Mariéton boit à la bonne ville de Lyon.

Le président du Félibrige parisien, M. Sextius Michel, rappelle les amicales relations qui ont existé entre les Félibres et la presse lyonnaise, au cours de la dernière tournée; puis M. Chevillard prend la parole, au nom de M. le Maire absent.

Il ne se dissimule pas, M. Chevillard, que le Lyonnais jouit d'une bien mauvaise réputation. Il promène, dit-on, sa gaieté triste dans ses rues monumentales, mais tristes. « Mais, se hâte d'ajouter l'aimable adjoint, nous avons bon cœur. Aussi je veux vous remercier tous, messieurs, des paroles bienveillantes que vous avez prononcées en faveur de notre Exposition. »

M. Chevillard a terminé son toast en donnant rendez-vous aux Félibres à l'année prochaine, pour l'inauguration d'une statue de Pierre Dupont.

Et voilà comment, avant même que les Félibres aient commencé leur série d'inaugurations, ils en ont déjà une inscrite sur leur programme de l'année prochaine. Mariéton l'a soigneusement notée sur son carnet.

M. Le Clerc, rédacteur en chef du *Nouveliste*, vice-président du Comité de la presse, porte le toast suivant, qui recueille d'unanimes applaudissements.

Messieurs,

Je viens vous proposer de boire à une santé qui est d'autant plus précieuse qu'elle a besoin de tous nos vœux. M. Chevillard disait, il y a un instant, que la place qu'il occupait n'était pas la sienne; vous protesterez avec moi. Sa place est au milieu de nous, mais c'est avec regret que nous constatons près de la sienne, une place libre: celle du maire de Lyon.

Bien que la politique soit bannie de cette enceinte, j'ai pour premier devoir de déclarer que je ne partage pas les opinions politiques de M. le Maire de Lyon, et si je le fais, c'est pour que l'hommage que je veux lui rendre ne puisse être entaché du moindre soupçon de partialité.

En vous conviant à lever vos verres, je vous demande de boire à la santé du magistrat dévoué, de l'homme excellent, du gène de Lyon qui synthétise si bien le caractère de sa race et qui aime sa bonne ville, d'un amour si jaloux et si cordial; je vous demande de boire à l'esprit large et libéral qui, depuis un an, n'a

cessé un seul instant d'écarter les obstacles, d'arrondir les angles, de pallier les incidents, d'unir les efforts les plus opposés pour la gloire de la cité et par contre-coup pour celle de la France.

C'est grâce à son aménité, à sa rondeur, à ce je ne sais quoi de bon enfant qui caractérise sa spirituelle physionomie, qu'il a su nous gagner tous et nous mettre la main dans la main pour les besognes patriotiques.

Lyon lui doit beaucoup, nous lui devons aussi, mes confrères, d'avoir pu nous mieux connaître, d'avoir su oublier parfois nos querelles en des alliances qui, sans rien ôter de l'indépendance de nos idées, nous ont fait travailler de concert à la grandeur de notre ville.

Mes remerciements, je le vois à vos regards, ne sont que l'écho des vôtres, et ce sont vos vœux que j'exprime quand je bois à la santé et au prompt rétablissement de M. Gailleton, maire de Lyon.

Le professeur Lintillac, un Félibre, né natif de l'Auvergne, ce dont quelques-uns l'avaient fortement blagué, répond fièrement, comme il convient à un descendant de Vercingétorix :

« Il y a deux mille ans, nous descendions de nos monts, au son de la musette, vers le Midi; nous allions secourir la Provence. »

Et voilà pourquoi Lintillac est Félibre.

M. Gourdiat, qui rappelle sans amertume qu'il fut candidat malheureux à la Croix-Rousse, boit aux canuts, ces ouvriers sans pareils auxquels notre Exposition doit une si large part de son succès.

Au cours de cette fête donnée à l'occasion de notre Exposition, une santé devait être portée, celle de M. Claret. M. Delaroche l'a fait aux applaudissements de tous; c'est en termes émus que M. Claret a répondu à ces témoignages de sympathie.

Enfin, la série des toasts a été close par MM. Ferrouillat, qui a bu à la presse régionale; Berlot, qui a porté la santé de Mistral; le délégué du *Petit Méridional*, qui a porté un toast à l'art français, toast auquel Benjamin Constant a répondu humoristiquement.

Le repas achevé, on va se faire photographier, en bloc, sur la terrasse du restaurant, et de là on se répand dans l'Exposition.

Le mariage nègre est le clou de la journée et l'affluence y est extraordinaire. Les journalistes cherchent à s'y faire une place, mais, désespérant devant la foule immense qui obstrue tous les villages, ils se rendent à l'Annam, reviennent au village nègre demander à M. Barbier une pirogue pour traverser le lac, et ils abordent ainsi à la rive opposée.

Une foule immense assistait au mariage de la jeune Ariam Diop, sœur du Saloum, âgée de quatorze ans, avec Schirk Tarvvré, touareg de Tombouctou.

On attendait, pour le célébrer, l'autorisation des parents de la jeune fille, habitant Dakar.

Il devait avoir lieu vendredi, car le 9 août, suivant les coutumes sénégalaises, est un mauvais jour. Mais on a tourné la difficulté, afin de permettre aux délégués de la presse de Paris et de la province, invités par la presse lyonnaise, d'assister à cette curieuse cérémonie. Or, après quatre heures, le jour est fini et le jour suivant commence; pour les nègres, réalité, le mariage a eu lieu le 10.

Cérémonie des plus bizarres et qui ne se renouvellera probablement pas au village noir.

Ce sont des Mandingues, amis et alliés du Touareg, qui ont servi de garçons d'honneur à la jeune fille. L'un d'eux part à cheval faire le simulacre de l'enlèvement et emporte la jeune fille en croupe. Après avoir tourné avec elle trois fois autour de l'arbre des palabres, il la conduit dans le second village, à la mosquée, où on lui offre du kola et du tabac à priser. Là, le marabout reçoit les 21 fr. 25 traditionnels, sortes d'arrhes, les *amarrages*, comme ils les nomment, qui consacrent le mariage; car, eût-on payé la jeune fille mille ou cinq mille francs aux parents, sans les 21 fr. 25 pas de mariage possible.

Le marabout récite les prières et les termine par *Amin*, qui ressemble à l'*Amen* des prières chrétiennes. Cela veut dire le mariage est fait.

Alors la jeune fille est amenée en grande pompe à la case de son mari, qui l'attend à la porte et lui offre, dans les deux mains ouvertes, une mesure de mil, promesse que la famille ne manquera jamais de rien.

Ainsi se consacre le mariage; mais il est accompagné de danses, de chants, de salams des plus bizarres.

Après le village noir, le ballon les attire et la plupart trouvent place successivement dans la nacelle de M. Boulade; c'est pour eux la meilleure occasion d'emporter une vue d'ensemble de l'Exposition.

Le bateau les attend sur le lac; à travers quelques discussions sans portée, suscitées par des félibres mécontents, ils s'embarquent sur ce radeau de la Méduse, qui diffère de son prédécesseur en ce que M. Mille a fourni la soute aux vivres d'un buffet bien garni, où gâteaux, vins, champagne, sandwiches, liqueurs se trouvent en abondance.

Rien de féérique comme ces traversées continuelles du lac, dont les rives s'étalent tour à tour ensanglantées par les vives lueurs des lanternes vénitiennes et des langues de feu des gazéificateurs Seigle.

De tous côtés partent des applaudissements, des vivats; la foule se presse innombrable sur les bords.

Du bateau, le spectacle de l'illumination et du feu d'artifice est inoubliable; la pièce principale, une dédicace « à la presse », surmontée de soleils, provoque des acclamations unanimes.

C'est avec peine que l'on se décide à débarquer, émus par cette féerie dont on ne saurait donner l'idée.

Sur ce lac rendu incandescent par les projections lumineuses, dans ce bateau illuminé par le feu convergent de la Coupole, on aurait cru assister à l'on ne sait quel spectacle magique, à une incantation extraordinaire qui dépasse l'imagination.

Nos confrères de la presse parisienne et provinciale ont emporté de Lyon et de l'Exposition une impression profonde; ils vont, à leur descente du Rhône, voir les fêtes succéder aux fêtes; ils ne se retrouveront pas en présence d'une pareille apothéose, créée à leur intention et digne de la Presse française.



BEAUJOLAIS ET MACONNAIS

Gais compaigns, haults escrivailleurs,
Coureurs d'huis, calots, rimailleurs,
Diseurs de sottis, joyeux drilles,
Boutez hors souquenilles !
Point ne laissons seicher
Le passage des vivres ;
Mais, que nous soyons ivres,
Nous en irons coucher.

Oui, vieux amis, gais camarades, fervents
de la table et du sellier, venez avec moi à
l'Exposition, au chaix du Beaujolais et du
Mâconnais ! Venez déguster ces vins géné-
reux, ces vrais amis de la table, et partons
ensemble chez ces vigneronnages modèles, ces
bons vivants des rives de la Saône,

Pour humer le piot, festoyer
O souldas des gizers.
Car point n'ont de regret
Au vieulx jus de la treille ;
Cy fut-il une seille
La videroient d'un trait.

Car c'est en enfant du Beaujolais, dont j'ai
sucé les rouges mamelles, que je veux vous
guider à travers ces vignobles incompara-
bles, embrouillant leurs pampres généreux,
de Villefranche à Mâcon, de Beaujeu à Belle-
ville.

La carte est sous nos yeux, et, quand je la
parcours, je revis vingt ans de mes belles
années, quand je suivais la vendange et la
foulée dans ce coquet village de Blacé, qui
domine si fièrement ces plaines ensoleillées
où la Saône sème ses lacets.

Aussi quels souvenirs évoquent en moi ces
larges bouteilles rebondies que le chaix pré-
sente à mes yeux.

Chaque marque me rappelle le passé. C'est
Villefranche, la vieille cité des ducs, où les
Pommiers frères, les Aumoine, les Crépaux,
les Dumas, les Moniotti-Dessalle, gardent en
réserve les premiers crus du Beaujolais. C'est
là que j'ai grandi ; c'est là que j'ai vu nos vi-
gnerons échanger leurs vieilles barriques
pleines de jus rutillant contre les produits de
l'industrie calladoise ; les pièces de toile bise
et les larges doublures, contre les vins de
Jarnioux, patrie de J. Aumoine, ce valeu-
reux défenseur du Beaujolais ; de Deciné,
de Montmelas, de Blacé et de St-Julien.

Puis, c'est aux pieds de la vieille chapelle
de Brouillie, où le vigneron portait, le 8 sep-
tembre, ses plus belles grappes à bénir, où de
longues théories de pèlerins s'égreuaient sur
les pentes ardues de la petite montagne, célé-
bre par son cru unique au monde, que je dé-
couvre Fleurie, dont M. C. Caraly expose de
si merveilleux échantillons. C'est, dans le
vallon, Romanèche — autant de noms, autant
de crus réputés — où vous pouvez, en connais-
seurs, déguster les vins de MM. A. Jandard,
P. Crozet, A. Trichard, Morel et Foillard et
l'exquis clos Portier, dont le nouveau proprié-
taire, M. J. Chamonard, sait tirer un si grand
parti.

Plus loin, Juliéna, où MM. Laneyrie, une
vieille famille beaujolaise, vous attendent
devant une coupe pleine du vin le plus savou-
reux.

Pontanevaux, que baigne la Saône, où MM.

A. Desvignes, un nom prédestiné, E. et L.
Loron vous offriront la tasse d'argent où le
vin écume et mousse.

Voici Belleville, le grand entrepôt des
Beaujolais, le Bercy de nos plaines. Là, frap-
pez à chaque porte, vous n'avez que l'embar-
ras des crus, Perret et Plasse, avec leur Fleu-
rie, Jules Grosion, avec ses Villié-Morgon et
Douby 74 et 75 — et l'on vous dira que le
Beaujolais ne vieillit pas. — Vincent Vial,
Moreau Dumas. Quelles caves ! Que de ri-
chesses enfouies dans ces merveilleux celliers.

Demandez à M. E. Moreau, le président du
Syndicat des vins Beaujolais et Mâconnais, le
poète du Beaujolais, comme l'a si bien baptisé
un jour M. Pulliat, qu'il vous conduise à ses
caves. Tâtez ces Morgon, ces Fleurie, ces Moulin-
à-Vent, ces Pouilly, ces Chénas, ces Juliéna,
et vous me direz si jamais ensemble de crus a
présenté liqueur pareille, car M. Moreau est
un vrai poète, qui a chanté la vigne et le
vigneron.

A la Croix-Blanche, M. J. Lapalus ; enfin, à
Mâcon, MM. Gagain et Cabeza, Hilt, Figuet,
Lardet, Bellicart-Fagès.

Je vous cite ces noms, car je sais que tous
ces producteurs ont le respect de leur signa-
ture, que chez eux le Beaujolais coule pur de
tout alliage.

Ah ! quel vin généreux ! Quelle catastrophe
quand, pendant que la guerre ravageait nos
provinces de l'Est et y dévorait nos enfants du
Beaujolais et du Mâconnais, on apprenait
qu'un ennemi aussi terrible, aussi dévastateur,
le phylloxera, attaquait nos coteaux par le
Midi.

Mais comme l'a si bien chanté le sympa-
thique président du Syndicat, le vigneron
Beaujolais n'a jamais perdu courage, et, la
pioche en mains, l'espoir au cœur, il a triom-
phé de la nature ; écoutez plutôt notre poète
Beaujolais qui a si bien personnifié ce rude
travailleur dans son ode dédiée à M. Bender,
en 1886.

Plus le sol est ingrat, plus sa main devient forte :
La pioche va profond, chaque coup porte au cœur ;
A d'autres la faiblesse ! Il espère, qu'importe !
Il espère... et pourtant du terrible suceur
Ne voit-on pas grandir de plus en plus la rage ;
Mais il lutte quand même, en disant : l'an prochain
Tout ira mieux ; allons, travaillons ; c'est plus sage ;
La richesse pour nous, peut-être est-ce demain !
Grâce à lui nos coteaux reverdiront encore,
Grâce à lui nous verrons longtemps, j'en ai l'espoir,
Tièdes et ruisselants des baisers de l'aurore,
La grosse grappe d'or et le beau raisin noir.

Bon vigneron, pour toi je voudrais la nature
Plus clémente, les prés plus verts, les fruits plus beaux ;
Je voudrais le soleil d'une clarté plus pure,
Le pampre plus chargé, meilleurs les vins nouveaux ;
Je voudrais que, guidés par ta vieille sagesse,
Tes fils, devenus forts, trouvent comme autrefois
Du bonheur au foyer, dans les champs la richesse
Et que pour eux le sort ait de plus douces lois !

Où, pour eux nos coteaux reverdiront encore,
Pour eux nous reverrons longtemps avec espoir
Tièdes et ruisselants des baisers de l'aurore,
La grosse grappe d'or et le beau raisin noir.

(Le vigneron, par E. Moreau).

Ce fut une ruine ; un deuil de mort planait
sur cette malheureuse contrée.

Eh quoi ! Il ne resterait plus rien de ces
vignobles si réputés, de ces crus universelle-
ment connus !... Rien ; le phylloxera détruisait,
ravageait tout sur son passage, et le vigneron
désolé allait abandonner ses vignes pour
chercher à la ville le pain de ses enfants.

Non, le vigneron ne s'est pas découragé. Il
s'est mis courageusement à la besogne. L'in-
secte ravageur a été attaqué de front ; bientôt
les vignobles étaient reconstitués et jetaient
plus abondamment leurs frondaisons aux
grappes noires. Aujourd'hui, rien ne subsiste
de ces ruines. Le Beaujolais et le Mâconnais
sont plus riches que jamais.

Mais aussi quels labeurs de tous instants,
quelles angoisses de toutes les heures, le ver,
le mildew, la coulée, la grêle guettent le
vigneron.

J'ai vu, en un quart d'heure, un beau di-
manche, après une journée de feu, où le soleil
plombait sur la plaine endormie, l'horrible
nuage de grêle emporter toute la récolte, tout
l'espoir de l'année. Quel désastre !

Les ceps pendaient, le bois meurtri, sans
feuille, sans ramure ; les raisins entaillés par
les grêlons coulaient de toutes leurs blessures
et la terre buvait à grands traits le jus perdu
pour les pressoirs. Il faut avoir vécu de la vie
du vigneron pour connaître pareilles angois-
ses, comprendre de tels désespoirs.

Dans un pays si généreux, c'est la ruine ;
c'est la récolte perdue pour deux ans.

Ah ! ce Beaujolais, ce Mâconnais, comme je
les aime !

Quel vin généreux, riche de sang, riche de
bonne humeur ! Avec lui, pas de surprise,
mais il lui faut les francs estomacs de ses fils.
Demandez à un connaisseur, il vous dira :
« Le Beaujolais, le Mâconnais et le Bourgo-
gne, voilà les vrais vins de table. » Ils vous
donnent l'ordinaire le plus généreux, l'extra
le plus savoureux.

Bien plus, dégustez ces Royal Beaujolais,
extra dry, de Paquier Desvignes, de St-Lager.
Ne valent-ils pas tous les Champagne du
monde ?

Prenez un verre de Fine Beaujolaise, de ce
Marc égrappé, de J.-B. Chamonard, de Roma-
nèche ; quelle fine eau-de-vie, quel digestif de
haut goût !

Aussi comprend-on l'engouement des vrais
bons-vivants, des gourmets, des connaisseurs,
pour ces vins de Beaujolais et de Mâconnais
que l'univers entier nous dispute.

Ils se devaient, de paraître à l'Exposition
dans le cadre élégant où le Syndicat les a
placés. Quelle que soit la récompense qui les
attend, elle ne peut être qu'au-dessous de leur
mérite.

P. V.

NOTES D'HORTICULTURE

Floriculture et Arboriculture

Voici les résultats du concours du 12 au 18
juillet :

Floriculture. — M. Georges Lucien, horti-
culteur à Ecully, 3^e prix pour un lot de
25 pelargonium peltatum variés.

M. Drevet, horticulteur, 17, rue Julien, à
Montchat, 2^e prix pour un lot de 25 coleus.

M. Rolin, marchand grainier, 8, place Bel-
lecour, 2^e prix pour un lot d'œillets fleurs
coupées ; 3^e prix, pour un lot de roses tré-
mières fleurs coupées ; 2^e pour un lot de giro-
flées fleurs coupées ; 3^e prix, pour un lot de
pétunias simples et doubles fleurs coupées.

M. Chinard, marchand grainier, 15, quai St-Antoine, œillets de semis, 2^e prix pour l'œillet, président Gérard ; 3^e prix pour l'œillet, M^{me} Marie Chinard ; 3^e prix pour l'œillet, M. Marc Luizet ; 3^e prix pour un lot d'œillets fantaisie fleurs coupées en caisse.

M. Crozy aîné, grande rue de la Guillotière, Lyon. Cannas de semis ; 2^e prix, pour le canna, M^{me} Levêque, M^{me} H. Jacotot, sir trevir Lawrance.

Arboriculture. — M. Morin, à Solaize, 2^e prix pour un lot d'abricots ; M. Bréchon, à Vassieux-Caluire, 2^e prix pour un lot de fruits : cerises, abricots, pêches, poires ; mention honorable pour abricots et poires. Orphelinat horticole de Chambéry, 2^e prix pour un lot de fruits. Adalbert Marès, à Hovy-Bydzor (Bohême-Autriche), 1^{er} prix pour divers modèles de greffes.

**

Voici la liste des prix accordés au concours horticole du 4 au 10 août.

Floriculture. — MM. Vilmorin-Andrieux et compagnie, à Paris, 1^{er} prix, pour un lot de glaïeuls, fleurs coupées.

MM. Dupanloup et compagnie à Paris, 2^e prix, semis glaïeuls hybrides de gandavansis ; 2^e prix, semis glaïeuls hybrides de rustiques à grandes macules.

M. Georges Lucien, à Ecully, mention pour un lot de pelargonium zonales.

M. Drevet, à Lyon-Montchat, 2^e prix, pour une collection de 50 variétés de bégonias ; mention, pour deux lauriers d'Apollon sur tige ; mention, pour une agave americana ; mention, pour deux cassia floribunda ; 3^e prix, pour vingt-cinq acalypho mosaïca ; 2^e prix, pour un massif de mosaïculture.

M. Veyssset, à Royat-les-Bains (Puy-de-Dôme), 3^e prix, pour ses roses et branches panachées.

M. Crozy, à Lyon, 2^e prix, pour un canna de semis, Papa canna.

Membres du jury. — Président, M. Gérard, secrétaire, P. Guillot ; membres : MM. Rozain, Bernaix, Rivoire, Rochet, Giraud, Grillet.

Nota. — Le jury signale le lot de roses en fleurs coupées de M. A. Bernaix, membre du jury et par ce fait hors concours, et lui adresse ses félicitations.

Arboriculture. — M. Brechon, à Vassieux-Caluire (Rhône), 2^e prix, collection de pêches, prunes et fruits nouveaux.

Orphelinat horticole de Chambéry, 2^e prix, un lot de fruits.

MM. Joannon, père et fils, à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, 2^e prix, un lot de fruits de semis.

M. Pitaval, aux Grandes-Terres, à Lyon, 1^{er} prix, une pêche de semis.

M. Fleury, à Argenteuil, 2^e prix, un lot de figes.

M. Trosy, à Lyon-Guillotière, 2^e prix, un brugnion de semis.

Jury. — Président : M. Marc Luizet ; secrétaire : M. Morel fils ; membres : MM. Jacquier, Treyve, Falconnet, A. Tizier.

Culture maraîchère. — M. Aumiot, à Anse, 2^e prix, pommes de terre de semis.

Jury. — Membres : MM. Gabriel Favre, Vivand-Morel.

A ce propos, nous ne pouvons laisser passer, sans critique, une décision du jury qui a fort surpris les amateurs.

Dans ces deux concours, on s'est contenté d'accorder à M. Crozy des seconds prix pour des cannas de toute beauté et plusieurs même n'ont pas été primés, tels que *Ami Lefevre*, *Surpasso Konægin Charlotte*, quand on n'ignore pas que *Konægin Charlotte*, si apprécié des connaisseurs, n'est qu'un dérivé de *Madame Crozy*.

Au dernier concours, on se contente d'un second prix pour *Papa-Canna*, une plante superbe, et on n'accorde rien à *Deuil du Président Carnot*, *Vice-président Luizet*, *Marie-Anne Crozy*.

Le jury n'a-t-il pas été bien sévère dans son appréciation ?



ÉCHOS

DE L'EXPOSITION

Les Conférences à l'Exposition.

M^{gr}. de Roquancourt, préfet de la maison du pape Léon XIII et chanoine de la primatiale de Carthage, quittera prochainement Paris avec M. de Lanessan, gouverneur général de l'Indo-Chine, pour se rendre à l'Exposition coloniale de Lyon, où il donnera, au palais du Tonkin, une conférence sur *l'Influence de l'élément religieux au point de vue de notre colonisation*. Cette conférence, qui aura lieu le mois prochain, sera présidée par M. de Lanessan.

Elèves algériens.

Une vingtaine d'élèves de l'Ecole normale d'Alger sont arrivés jeudi à Lyon.

Ces jeunes Algériens, qui sont coiffés du fez et portent sur les épaules un haïk blanc recouvrant le veston chamarré de brandebourgs, viennent visiter l'Exposition de Lyon. Ils se rendront également à Paris, Grenoble et Saint-Etienne. Le directeur de l'Ecole normale et deux professeurs les accompagnent.

Concours musical.

Voici le programme général des fêtes du Concours de musique, qui promettent d'être exceptionnellement brillantes :

Vendredi 10 août, à huit heures et demie, concert donné au Grand-Théâtre par la musique de la garde républicaine.

Samedi soir, à neuf heures, à l'Hôtel-de-Ville, réception des membres du jury par la municipalité.

Dimanche, à huit heures du matin, concours à vue et concours de soli ; à une heure, concours d'exécution.

A cinq heures, deux défilés :

Premier cortège : quai de l'Hôpital, rues de la Barre, de l'Hôtel-de-Ville, de la Fromagerie, Saint-Pierre, place des Terreaux, rues de l'Hôtel-de-Ville, du Bât-d'Argent, de la République, place de la République.

Deuxième cortège : quai de la Guillotière, cours Gambetta, cours de la Liberté, cours Lafayette, avenue de Saxe, cours Morand, place Morand.

Le soir, fête de nuit à l'Exposition, avec le concours de la musique de la garde républicaine, qui se fera entendre au kiosque de la porte d'honneur.

Lundi, à huit heures du matin, concours d'honneur ; à quatre heures et demie, distribution des récompenses sur la place Bellecour.

A sept heures, banquet offert aux membres du jury dans l'enceinte de l'Exposition (chalet du Parc).

Mardi, au théâtre des Célestins, concours des estudiantinas ; le soir, fête populaire place Bellecour, avec le concours de la musique de la garde républicaine.

Les Joueurs de la ville de Cette.

Sur l'initiative de MM. Billiet et Darmezine, on vient de décider l'organisation de grandes joutes sur le lac, qui auront lieu les 19 et 20 août.

Ces joutes seront données par une société de pêcheurs et de marins du port de la ville de Cette, dans le même genre de celles qui ont été données à Barcelone, lors de la dernière exposition.

La bravoure et l'adresse que déploient à ce jeu depuis un temps immémorial une partie des Cettois, leur ont acquis une réputation dont cette ville s'enorgueillit à juste titre par plus de 200 ans d'existence.

Naturellement les joueurs amèneront avec eux, leurs « tintaines », immenses embarca-

tions de 15 tonnes qui trancheront sur les minuscules barques de nos joueurs Lyonnais.

Il serait intéressant de voir lutter nos braves marins contre ces pêcheurs de haute mer qui ont, du moins, l'habitude des manœuvres dangereuses.



RÉUNIONS & CONGRÈS

Le Congrès des Sapeurs-Pompiers

Les fêtes du Congrès se sont terminées dimanche, par un vin d'honneur à l'Hôtel-de-Ville, offert par la municipalité lyonnaise. A ce vin d'honneur, qui a été servi dans la cour de notre palais municipal, assistaient un très grand nombre d'officiers, sous-officiers et sapeurs-pompiers.

Parmi les personnes présentes, nous citons : MM. Chevillard, Clavel, Lavigne, adjoints à la mairie centrale ; Masson, député de Lyon ; Elisé de St-Albert, conseiller de préfecture ; Otteley, consul d'Angleterre ; Million, consul de Portugal ; le commandant Perrin, Clermont, Faure, Affre, Serein, Rousset, Rieubanc et plusieurs autres membres du Conseil municipal.

Les réceptions ont eu lieu dans la grande salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville.

M. Clavel, adjoint, remercie les pompiers étrangers, anglais, portugais et espagnols d'être venus si nombreux au Congrès, répondant à l'appel de la cité Lyonnaise. Il remercie en particulier M. Greira, premier adjoint de Barcelonne, des paroles enthousiastes qu'il prononçait en parlant de la France dans un banquet intime.

M. Livarot, président de la Fédération des pompiers de France, remercie la ville de Lyon de l'hospitalité qu'elle a accordé aux membres du Congrès.

Quelques paroles éloquentes sont encore adressées à l'assistance par M. Fernandez, portugais, et par M. Otteley, consul d'Angleterre, à Lyon.

Voici la liste des prix décernés :

Division d'excellence (manœuvres). — Prix d'excellence, Argenteuil ; prix d'honneur, Montereau ; 1^{er} prix, Aurillac ; 2^e Besançon.

Tenue : 1^{er} prix, Montereau ; 2^e Argenteuil.

Division supérieure (manœuvres). — Prix d'honneur, Nemours ; 1^{er} prix, Moret-sur-Lang ; 2^e Sens ; 3^e Chantilly.

Tenue : 1^{er} prix, Sens.

Matériel : 1^{er} prix, Chantilly.

1^{re} Division (manœuvres). — Prix d'honneur ascendant, St-Cyr-sur-Loire ; 1^{er} prix, Montmagny ; 2^e St-Chamond ; 3^e Villefranche ; 4^e Irigny ; 5^e Rosny-sous-Bois ; 6^e Annet-sur-Marne ; 7^e Bourg ; 8^e Auxerre ; 9^e Villeurbanne.

Tenue : 1^{er} Montmagny ; 2^e Rosny-sous-Bois ; 3^e Auxerre.

Matériel : 1^{er} prix, Bourg ; 2^e St-Cyr-sur-Loire ; 3^e Rosny-sous-Bois.

2^e Division (manœuvres). — 1^{er} prix, Ecully ; 2^e St-Claude, 3^e Mornant ; 4^e Pont-de-Vaux.

Tenue et matériel. — Prix unique, St-Claude.

3^e Division (manœuvres). — 1^{er} prix, Avignon ; 2^e Villedômer ; 3^e Amplepuis ; 4^e Morteau.

Tenue : prix unique, Villedômer.

Matériel : prix unique, Villedômer.

4^e Division (manœuvres). — 1^{er} prix, *ex-æquo*, Bourg-Argental et Clermont-Ferrand ; 2^e St-Symphorien-sur-Coise ; 3^e Reclose ; 4^e Moulins ; 5^e Craponne ; 6^e Vassonne ; 7^e Martres-de-Veyre.

Tenue : 1^{er} prix, Reclose ; 2^e Moulins, 3^e Craponne.

Matériel : 1^{er} prix, Reclose ; 2^e Bourg-Argental ; 3^e Clermont-Ferrand.

5^e Division spéciale. — Prix unique, Les Chêres.

Théorie d'ambulance. — Prix d'honneur, M. Tabaret, de Besançon ; 1^{er} prix, M. Lefort, de

Chantilly; 2° M. Pourtier, de St-Claude; 3° M. Quinsat, de Martres de Veyre.

Théorie. — Groupe A, officiers. — Prix d'honneur, M. Barbier, de Chantilly; 1° prix, M. Caillé, d'Argenteuil; 2° M. Forien, de Besançon.

Groupe B, officiers. — Prix, M. Quenault, de St-Cyr-sur-Loire.

Groupe C, officiers. — Prix d'honneur, M. Beaufray, de Morteau; 1° prix, M. Bouchard, de Craponne; 2° M. Burdy, des Chères; 3° M. Lecat, de Clermont-Ferrand.

Groupe A, sous-officiers. — Prix d'honneur, M. Levêque, de Nemours; 1° prix, M. Leroy, de Moret.

Groupe B, sous-officiers. — Prix d'honneur, M. Guillout, de Joigny; 1° prix, M. Perrier, de Montmagny; 2° M. Daira, de St-Claude.

Groupe C, sous-officiers. — Prix d'honneur, M. Lebourg, de Clermont-Ferrand; 1° prix, M. Vassel, de Martres-de-Veyre; 2° M. Vannot, de Bourg-Argental; 3° M. Hutte, de Reclose.

SPECTACLES ET CONCERTS

Devant la grande Coupole. — Tous les soirs, grand Concert symphonique, par l'orchestre du Grand-Théâtre, sous la direction de A. Luigini. Le Concert commence à 8 heures.

Le Labyrinthe ou le jardin où l'on s'égare (près la Coupole). — Le labyrinthe avec ses merveilleuses salles et colonnades mauresques, avec son magnifique Kaléidoscope géant, dit le *Meeting*, dans lequel chacun se voit environ 1,296 fois au moyen d'un jeu de miroirs, ainsi qu'avec son superbe jardin de palmiers, est la plus grande et la plus belle nouveauté du jour et sera certainement une des curiosités les plus attrayantes de l'Exposition.

Village Sénégalais. — Splendide exposition ethnographique. — 150 nègres des diverses races sénégalaises. Jeux, fêtes, etc...

Village et Théâtre Annamites. — (Exposition coloniale). — Tous les jours visite du village. — Théâtre. — Représentation par une troupe indigène. — Prix d'entrée, 1 fr., entrée gratuite pour les enfants au-dessous de 10 ans accompagnés de leurs parents; demi-place pour les militaires.

Ballon captif de l'Exposition. — De 9 h. du matin à 11 h. du soir, ascensions de jour et de nuit à 300 mètres. — Musée aérostatique. — Concerts. — Photographie. — Buffet. — Projections électriques. — Ascensions libres.

Prix d'entrée: 0 fr. 50. — Ascension: 5 fr.

Diorama Jacquard. — Le spectacle le plus attrayant de l'Exposition, relatant dans des tableaux émouvants la vie du grand tisseur lyonnais.

AVIS IMPORTANT

Ne faites aucune installation d'Electricité ou de Gaz, sans vous rendre compte des avantages qu'offre la LAMPE A GAZ

LA LYONNAISE

économie garantie 50 % sur les becs ordinaires et de 35 % sur l'électricité.

Système BARRIER, breveté S. G. D. G.

Usine rue Molière, 32, LYON

CUVRERIE EN TOUS GENRES

Réparations d'Appareils de tous systèmes

LES CANNAS FLORIFÈRES

Création de l'Etablissement
COLLECTION SANS RIVALE

CROZY Aîné

206, Grande-Rue de la Guillotière, 206
LYON

Chevalier du Mérite Agricole

Chrysanthèmes uniques

12.000 VARIÉTÉS DANS LES MEILLEURES NOUVEAUTÉS

NOMBREUX PREMIERS PRIX
détaillés sur 1^{er} catalogue

Exposition Internationale de Lyon

MODES — HAUTES NOUVEAUTÉS

Le Chapeau-Coupole

ET LA

Toque Annamite

CRÉATIONS DE LA MAISON

DENIS

LYON — 65, Cours Vitton, 65 — LYON

A L'EXPOSITION

Groupe V. — Sous la Coupole

PRÈS DE LA PARFUMERIE

ÉTABLISSEMENT D'HORTICULTURE

Combet & Biessy

19, CHEMIN DE SAINT-GERVAIS, 19

Monplaisir-Lyon

Spécialité de Plantes à feuillage, pour jardin d'hiver et appartements
Collections de palmiers, orchydées, aroidées, broméliacées, dracénas à
feuillages colorés, etc., etc. — Plantes à massifs.

Spécialité de fleurs coupées, décoration d'appartements, bouquets de
mariage, surtout de table, etc.

23, PLACE BELLECOUR 23,
Hors Concours. — Membres du Jury à l'Exposition internationale
de Lyon. — Nombreuses récompenses aux expositions.

BELLE JARDINIÈRE

Seule Succursale de la Région

11, Rue du Bât-d'Argent

TOUT

Ce qui concerne la TOILETTE

DE

l'Homme et de l'Enfant

VÊTEMENTS sur MESURE

HORS CONCOURS

ABSINTHE SUPÉRIEURE PREMIER FILS

Distillerie à Vapeur

A ROMANS (Drôme)

A L'EXPOSITION

Montre Remontoir

Garantie nickel et sa Chaîne

5 FR. 95

au bazar, à côté du salon Parisien
autour de la Coupole

ÉTABLISSEMENT D'HORTICULTURE

de J.-B. GUILLOT et fils

P. GUILLOT FILS, Successeur

Chemin des Pins, 33, Guillotière, — LYON

GRANDE SPÉCIALITÉ DE ROSIERS, COLLECTIONS GÉNÉRALES.

PRINCIPALES RÉCOMPENSES OBTENUES

Grand premier prix d'honneur, médaille d'or (don de M^{me} Laffay), décerné par la Société centrale d'horticulture de France à Paris, pour progrès et obtention de très belles roses.

Deux grands premiers prix, médailles d'or, pour innovation de la greffe rez-de-terre sur le collet du semis d'églantiers (Rosa Canina).

Deux grands premiers prix, médailles d'or, pour belle culture et bonne tenue de l'établissement 1886-1893.

La Croix de Chevalier de l'ordre du Mérite agricole en 1888 et nombreuses médailles or, etc., obtenues aux Expositions

Exposition universelle de Lyon 1894. — Membre du Jury

HORS CONCOURS

Le Catalogue sera adressé franco sur demande — Expéditions dans toutes les parties du monde.

GRANDE MAISON DE FOURNITURES
MESDAMES, n'achetez rien sans
aller visiter la Maison
F. MUSY 71, Chemin de Baraban, 71
(près la rue Paul-Bert)

Fabrique de Chapeaux paille et feutre, Formes, Fleurs, Rubans, Soieries, velours, Dentelles et Nouveautés pour Modes, Toiles de Voiron et du Nord, Service de Table, Cretonnes, Calicots, Cotonnes, Mousselines, Piqués, Rideaux, Broderies, Confections diverses, Lingerie, Jerseys, Flanelles, Chemises blanches et couleurs, Vêtements de travail, Bonneterie coton et laine, Gilets de chasse, Draperies et Lainages, Spécialité de Mérinos, Tissus d'écureuil, Fourrures, Passementeries, Corsets, Ganterie, Boutons, Parapluies, Réparations de Chapeaux et Plumes, etc., Laines à Matelas, Crins, Plumes, Duvets, Toiles pour literie. — (Par les Tramways de Bron, Montchat, Villeurbanne, par Bellecour et les Cordeliers.)

SOCIÉTÉ ANONYME DES PLAQUES ET PAPIERS PHOTOGRAPHIQUES

A. LUMIÈRE & SES FILS

Grand Prix, Exposition universelle de Paris 1889. — Capital : 3.000.000 de francs.

Usines à vapeur : Cours Gambetta et rue St-Victor
 (Monplaisir-Lyon)

PRIX DES PLAQUES

9x12	9x18	11x15	12x16	13x18	12x20	15x21	15x22
3 fr.	4 fr.	4 fr.	4.20	4.50	5 fr.	6.75	7 fr.
18x24	21x27	24x30	27x33	30x40	40x50	50x60	
10 fr.	14 fr.	18 fr.	22 fr.	32 fr.	55 fr.	80 fr.	

PLAQUES ORTHOCHROMATIQUES

PAPIER au CITRATE d'ARGENT
 pour l'obtention d'épreuves positives
 par
 NOIRCISSEMENT DIRECT

DÉVELOPPEURS
DIAMIDOPHÉNOL
 SULFITES DE SOUDE
 Anhydre et cristallisé.
 PARAMIDOPHÉNOL

Dépôt chez tous les principaux Marchands de Fournitures photographiques.

CONSTRUCTION DE VOITURES DE LUXE, DE COMMERCE, TRAMWAYS ET WAGONS
 DE CHEMIN DE FER. — MAISON FONDÉE EN 1857.

GUILLEMET + Membre du Jury. Hors-concours
 à plusieurs Expositions.

15 Premiers Prix. — Grandes Croix de mérite. — Grands Prix. — 5 Diplômes
 d'honneur. — 8 grandes Médailles d'or ou de 1^{re} classe.

LYON, 32-34, rue de Marseille, 32-34, LYON

Fournisseur des principales compagnies de Tramways, Omnibus,
 Chemins de fer, Petites voitures, etc., etc.

La Source CACHAT
 Se vend en bonbonnes de 10 et 25 litres, au
Dépôt central d'EVIAN,
 4, place des Célestins, et 2, rue des Archers,
 LYON.



H. MICOLON & C^{IE}

Usine & Bureaux à St-Victor-sur-Loire (Loire)

J.B. ROUSSET (EX-ASSOCIÉ) SUCCESEUR

Fournisseur des Compagnies de Chemins de Fer, du Génie, de l'Artillerie et des principales villes de France
ÉCHALAS & CORDONS pour VIGNES & BARRIÈRE-TREILLAGE pour CLOTURES
 PORTAILS, PORTILLONS types divers TONNELLES OCTOGONES et de toutes longueurs
 ARCADES, BORDURES de JARDINS ENTOURAGES de TOMES, etc.
SYSTÈME MICOLON BREVETÉ S. G. D. G.



FABRICATION UNIQUE
 Beauté, solidité
 durée et Bon Marché

35 récompenses
 Méd. Or, Argent, Bronze
 9 diplômes d'honneur

TERRE DES ROSES

Etablissement fondé en 1837

J. SCHWARTZ, Chevalier du Mérite agricole

V^{ve} J. SCHWARTZ, S^R

Rosieriste

LYON — 7, Route de Vienne, 7 — LYON

Grande culture spéciale de rosiers nains et hautes tiges. Collections des plus importantes. — 125 Médailles or, etc., et Grands Prix d'honneur obtenus à différentes expositions.

Messieurs les Amateurs sont invités à visiter mes cultures.

Le catalogue sera adressé franco.

EXPORTATION **MAISON FONDÉE en 1862** EXPORTATION

Médailles Or et Argent aux Expositions Universelles

SUG **BOURGUIGNON**
SIMON AINÉ

Exquis, Puissant, Tonique, Digestif, à base d'alcool vieux pur de vin.

FINE ABRICOT

LIQUEUR EXQUISE EXTRA-FINE

Spécialité de PRUNELLE et CASSIS de Bourgogne

AUX EXPOSANTS

LINOLEUM-EXPOSITION, larg. 183, le mètre carré, **3 francs.**
TAPIS ECOSSAIS, beaux dessins, larg. 250, le mètre cour., **2 francs.**
TAPIS RAYURES, beaux dessins, larg. 183, le mètre cour., **1 fr. 95.**
TAPIS FANTAISIE, en tous genres, **Moquettes, velouté, bouclé.**
TOILES CIRÉES, Paillasons, Brosserie.

STORES, 2 francs le mètre carré, **tout monté.**

JOSSERAND, 19, RUE DE LA RÉPUBLIQUE, LYON

On traite à forfait pour les grosses fournitures.

VILLACABRAS
 La seule eau purgative naturelle, qui, filtrée suivant
 le SYSTÈME PASTEUR, soit EXEMPTÉ de MICROBES
VILLACABRAS
 Un usage répété ne fatigue pas l'estomac, ne cause
 jamais de coliques; dose purgative, 1/2 flacon. —
 Laxative, un verre à Bordeaux.
VILLACABRAS
 Dans toutes les Pharmacies
 Entrepôt général : 193, Av. de Saxe
LYON

A. DELAYRE

1, Cours Vitton et Exposition

INSTALLATION DE MENUISERIE

Exposition de Lyon

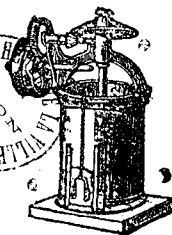
J. DELACQUIS

CONSTRUCTION MÉCANIQUE (Breveté S. G. D. G.)

3, rue du Château, 3 (près le cours Gambetta), LYON

18 MÉDAILLES OR ET ARGENT

Fournisseur de l'Etat et des Hospices civils



Matériels complets pour entrepreneurs : BÉTON
 NIERES circulaires à grand travail, nouveau système
 Br. S. G. D. G.; pour béton, chaux, ciment et mâchefer. — Echelles d'engins, treuils, broyeurs à
 mortier, voies portatives, wagonnets, monte-cha-
 ges, locomobiles, etc.; charpentes en fer et fonte,
 réservoirs en tôle. — Spécialités de pompes à ma-
 nège pour l'arrosage, pompes à main de tous systè-
 mes et de toutes profondeurs. — Presse, au pressoir
 à vis ou hydrauliques, pour l'agriculture ou l'in-
 dustrie.

TRAVAUX ET INSTALLATION D'USINES DE TOUT GENRE.